

CADET CERTIFICATE OF COMMENDATION

GENERAL

1. The Cadet Certificate of Commendation may be awarded to a cadet for outstanding deeds in attempting to save the life or property of another person.

DESCRIPTION

2. A cadet who is awarded the Cadet Certificate of Commendation will receive a certificate and a pin. The certificate will show the cadet's name, include an appropriate citation and be signed by the D Cds & JCR. The pin is a silver bar with one maple leaf and shall be worn on the cadet uniform in accordance with the current elemental dress instructions.

TERMS OF REFERENCE

3. Awarding of the Cadet Certificate of Commendation is governed by the following terms:

- a. a recommendation that a cadet be awarded the Cadet Certificate of Commendation shall be initiated by the Commanding Officer (CO) of the Cadet Corps, who shall obtain the concurrence of the provincial League and local sponsoring committee;
- b. the recommendation, together with the League and sponsoring committee concurrence, shall be forwarded through RCSUs for onward transmission to D Cds & JCR; and
- c. the approving authority is the National Cadet Honours and Awards Committee.

CITATION POUR CADETS

GÉNÉRALITÉS

1. La Citation pour cadets peut être décernée à un cadet pour avoir accompli un acte de bravoure en tentant de sauver la vie ou les biens d'une autre personne.

DESCRIPTION

2. Un cadet qui reçoit la Citation pour cadets recevra un certificat et une épinglette. Le certificat indiquera le nom du cadet ainsi qu'un texte approprié, signé de la main du D Cad & RJC. L'épinglette est une barrette de couleur argent avec une feuille d'érable et se porte sur l'uniforme du cadet en conformité avec les instructions sur la tenue des éléments.

ATTRIBUTION

3. Les conditions suivantes régissent l'attribution de la Citation pour cadets:

- a. une recommandation à l'effet qu'un cadet reçoive une citation, doit être fait par le Commandant (cmdt) du corps de cadets qui doit obtenir l'approbation du niveau provincial de la Ligue concernée et du comité répondant;
- b. la recommandation, avec l'accord de la Ligue et du comité répondant, sera acheminée, par l'entremise des URSC au D Cad & RJC; et
- c. le Comité de décorations et récompenses nationales des cadets est l'autorité approbatrice.

NOTIFICATION OF AWARD

4. Notification that a cadet has been awarded the Cadet Certificate of Commendation shall be sent by D Cds & JCR to the applicable Regional Cadet Support Unit (RCSU) who shall notify the CO of the cadet corps while providing advice on the award presentation procedures.

5. The RCSU will publish the name of the recipient in routine orders and shall issue a press release explaining the circumstances surrounding the act for which the certificate is awarded.

AVIS DE L'OCTROI D'UNE RÉCOMPENSE

4. L'avis indiquant qu'un cadet a reçu la Citation pour cadets sera envoyé par le D Cad & RJC à l'Unité Régionale de Soutien aux Cadets (URSC) concernée qui avisera le cmdt du corps de cadets et lui donnera des directives appropriées concernant la présentation de la décoration.

5. L'URSC publiera le nom du récipiendaire dans les ordres courants et publiera un communiqué de presse expliquant les circonstances entourant l'acte pour lequel le certificat est décerné.